

# Rapport d'activités 2015

## Assemblée générale – 23 avril 2016



**Département du Cher**  
Délégué départemental : Jean-Claude Bourdin

### ✓ Espaces naturels préservés



### ✓ Actions transversales ou hors site

## Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice : Marie-Christine Falgoux



### GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins.

Arrivée à terme, la convention de mise à disposition sera renouvelée en 2016.



### VALORISER

La sortie annuelle organisée en partenariat avec l'Office de tourisme de Lignières qui devait se dérouler le samedi 18 avril a été annulée en raison d'une mauvaise météo.

## Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur : Christophe Bodin



### GÉRER

Suite aux intempéries de décembre 2014 et janvier 2015, l'entreprise Fermin Élagage est intervenue d'urgence en février pour abattre un peuplier menaçant de tomber sur une route communale fréquemment empruntée.

L'entretien par fauche de la prairie humide et par débroussaillage d'une partie de la tourbière ont été réalisés dans le courant des mois de septembre et d'octobre par l'association d'insertion Le Relais.



### VALORISER

La sortie annuelle pour le grand public s'est déroulée cette année le samedi 27 juin pour un petit groupe de sept personnes dont deux adhérents, à la découverte de la flore particulière du site.

## La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur : poste à pourvoir



### PROTÉGER

Le site ayant été classé en ENS, un comité de suivi a été organisé le 3 septembre. Il regroupe la commune, le Cen, le Conseil général du Cher et un panel d'usagers du site. Au cours de ce dernier, a été validé le plan de gestion qui a été rédigé sur la période 2013-2014.



### GÉRER

Divers déchets ont été ramassés courant mai, sous les pins au sud-est du site. Des pieds de Renouée présents à l'entrée du site au niveau de la pelouse urbaine furent arrachés et évacués à plusieurs reprises (entre mai et juillet).

Un chantier nature d'arasage de touradons prévu début septembre dans le cadre des Chantiers d'automne (opération nationale du réseau des conservatoires) a été annulé faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Avec l'association de chasse communale de Ménétréol-sur-Sauldre, plusieurs journées de chantier de restauration de milieux ouverts ont été réalisées à l'automne (septembre-octobre). Ainsi, de nombreux bouleaux ont été écorchés dans le but de maintenir les landes tourbeuses. Enfin, le bûcheronnage des pins sur la partie communale du site (au sud-ouest) a été effectué par l'association d'insertion Le Relais en octobre-novembre. 2 000 m<sup>2</sup> de pinède au bord de l'Étang du Lavoir furent abattus et évacués. Ainsi, l'espace maintenant ré-ouvert est favorable au milieu tourbeux nécessaire aux nombreuses espèces patrimoniales qui le composent. Les travaux ont été suivis et réalisés par la garde-animatrice.



## VALORISER

Plusieurs sorties ont été programmées pour la découverte de la tourbière par le Conservatoire et Sologne Nature Environnement :

- sept sorties par le Cen Centre-Val de Loire dont trois annulées faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Les quatre animations réalisées (dont deux dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille) ont réuni 39 participants au total. De plus, une animation supplémentaire (sur commande) fut réalisée en octobre avec 17 participants.
- trois sorties par SNE dans le cadre des Estivales de l'eau regroupant 14 participants au total. Une animation fut annulée probablement à cause d'une météo très défavorable.

Sept articles sont parus dans le Berry Républicain, dont trois annonces avec photo et trois articles (journalistes présents à trois de nos balades).

## La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

*Conservatrice : Jeannine Dubois*



## VALORISER

La soirée crépusculaire proposée par le Conservatoire sur les bords de la Mare des Bruères s'est déroulée le samedi 29 mars dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

Lors de cette soirée, nous avons eu la chance d'observer des individus de sept espèces d'amphibiens différents dont le fameux triton crêté mâle, caché dans un fossé situé face à la mare. Ce fut donc une soirée riche en découvertes pour les curieux venus à cette sortie qui s'est terminée autour d'un verre de chocolat chaud.

## Les Terres de l'Orme, Allouis

*Conservateur : Étienne Pernollet*



## GÉRER

Comme chaque année, l'ensemble du site a été pâturé du 1<sup>er</sup> juillet au 30 novembre par l'éleveur local, M. Delaporte. Le pâturage a été réalisé en deux parties : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 octobre pour l'enclos nord, et du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre pour l'enclos sud.

La convention de mise à disposition étant arrivée à terme fin 2014, le Conservatoire a proposé un prêt à usage à M. Delaporte pour 2015. Une nouvelle convention de mise à disposition sera rédigée en 2016.



## VALORISER

Cette année, la sortie annuelle organisée par le Conservatoire s'est déroulée en partenariat avec l'Office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre le samedi 23 mai et aura permis à dix-huit personnes de découvrir le monde fascinant des orchidées.

## Les Luneaux, Sancerre

Conservatrice : Aurélie Bouvet



### CONNAÎTRE

Dans le cadre du programme « amélioration de la connaissance du Cher », un suivi entomologique a été réalisé sur le site. Il a donné lieu à quelques découvertes intéressantes.



### PROTÉGER

Le site est composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, un projet de mise en pâturage du coteau est envisagé. Pour aboutir, il doit être accompagné d'une importante animation foncière sur le site nécessitant un fort appui des élus locaux. Dans ce cadre, une rencontre avec le syndicat viticole du Sancerrois avec l'animatrice Natura 2000 du site « Coteaux calcaires du Sancerrois » a été organisée le 23 juillet.

## La RNN des Chaumes du Verniller, La Chapelle-Saint-Ursin

Conservateur : Jean-Claude Bourdin



### CONNAÎTRE

Dans le cadre de la rédaction du plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller, un diagnostic du site a été réalisé. Un important travail de concertation locale a été mis en œuvre et l'ensemble des acteurs locaux ont été rencontrés.

Date	Nature de la réunion	Participants
16 juin	Cadrage du calendrier	Cen, DREAL, DDT
Juin	Travaux ERDF	ERDF, Cen Centre Val de Loire
Juillet	Validation du plan de concertation locale	DREAL, Cen
10 septembre	Rencontre de la mairie et de Propachape	Cen, Propachape, commune de la Chapelle-Saint-Ursin
22 septembre	Visite du Conseil scientifique de la réserve sur site	Cen, DREAL, DDT, membres du Conseil scientifique
2 octobre	Chasse	Cen, association de chasse communale de la Chapelle-Saint-Ursin, DDT
27 octobre	Rencontre de Nature 18	Cen et Nature 18
30 octobre	PPRT MBDA/Nexter	DREAL, DDT, Cen, MBDA, Nexter



## PROTÉGER

Dans le cadre de la mission de rédaction du plan de gestion confié par l'État au Cen-Centre-Val de Loire, le chargé de mission territoriale de l'antenne Cher-Indre a participé à l'ensemble des réunions de concertation menées en 2015.

En complément, le 12 mai, s'est également tenu le premier comité consultatif de la réserve naturelle nationale.



## GÉRER

Suite aux travaux de 2014, une opération de broyage post-réouverture a été réalisée sur les Laburets par l'entreprise Cirade Environnement.

L'opération d'abattage débutée par l'association d'insertion Le Relais en 2014, qui avait pris du retard à cause d'une météo très humide, a été poursuivie durant l'hiver 2015.

Le Conservateur bénévole du site sur les Laburets a évacué quelques déchets sous la ligne EDF et coupé deux fois les repousses de peuplier d'Italie.

L'entreprise GRT Gaz, suite à une demande aux services de la DDT a refait le chemin des Laburets sur une grande partie de sa longueur.

# Les Chaumes du Patouillet, Lunery

*Conservateur : Claude Barbillat*



## PROTÉGER

Le 24 septembre 2015, la commission départementale de la nature, des sites et des paysages a approuvé le plan de gestion du site Conservatoire.

Lors de la même réunion, la commission a défini un périmètre d'extension de l'arrêté préfectoral de protection de biotope sur la base de l'expertise réalisée par le Conservatoire.

Le site étant labellisé Espace naturel sensible par le département du Cher, chaque année est organisé un comité de suivi du site. Il a réuni 10 personnes (5 excusés) le 8 septembre.



## GÉRER

Comme chaque année, le chemin de découverte du site a été entretenu et nettoyé à deux reprises par l'association d'insertion Le Relais, afin de faciliter l'accès au public et aux différentes animations nature organisées par le Conservatoire.

Une opération d'entretien de milieux ouverts a été réalisée le 9 décembre en régie (chargé de gestion et garde-animatrice) avec l'aide non négligeable du conservateur du site et d'un bénévole. Ainsi, environ 2000 m<sup>2</sup> de pelouses ont été débroussaillées à l'entrée du site (sud-est). Les déchets de coupe ont fini d'être évacués en déchetterie le 13 janvier 2016.



## VALORISER

Sept sorties nature étaient prévues cette année, dont une fut annulée faute de personnes présentes. 28 participants au total pour six animations réalisées. Une balade fut organisée dans le cadre de la Fête de

la nature (présence d'un journaliste du Berry Républicain) et une autre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Ainsi, trois articles sont parus dans le Berry Républicain (dont deux annonces). Aussi, à l'occasion de la Fête de la nature, un court reportage de France Bleu Berry fut diffusé à la radio deux jours avant la sortie.

Le délégué départemental a réalisé une sortie pour une association de Châteauneuf-sur-Cher sur le site. Celle-ci regroupait une quinzaine de personnes.

## Les Hauts de Lapan, Lapan

*Conservateur : poste à pourvoir*



**CONNAÎTRE ET**



**PROTÉGER**

Le 29 août, une sortie de terrain a été organisée par Jean-Claude Bourdin sur le site voisin de la Vallée aux lièvres, en présence du propriétaire. Ce site actuellement mis en vente constituera une extension de l'ensemble de sites « Pelouses calcicoles du Val de Cher ».

Plusieurs bénévoles et membres du conseil scientifique étaient présents et ont effectué des relevés botaniques et entomologiques sur ce site de pelouses sèches remarquables (Sébastien Damoiseau, Jean-Claude Bourdin, Jean-Louis Pratz, Christophe Bodin).

## Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron

*Conservateur : Jean-Paul Thévenin*



**PROTÉGER**

Le 22 juillet a été organisée une rencontre avec la famille de Lammerville et le Conservatoire (dont le conservateur bénévole du site). L'objectif de cette entrevue était de discuter de la nouvelle convention liant le Conservatoire et la famille propriétaire et de discuter de l'avenir du site.



**GÉRER**

Le pâturage ovin par le troupeau des propriétaires-exploitants, sur une superficie de 160 ha, en accord avec le plan de gestion élaboré par le CEN, contribue au maintien d'une mosaïque de milieux calcicoles secs, nécessaires aux espèces faunistiques et floristiques qui y sont inféodées. Ce pâturage extensif est réalisé avec des animaux de races Périsse, Mérinos et Berrichon de l'Indre.



**VALORISER**

Cinq animations furent réalisées sur sept initialement programmées avec 68 participants au total. Les deux sorties annulées sont probablement dues à une météo défavorable (en particulier début octobre). Une balade fut organisée dans le cadre de la Fête de la nature (présence d'un journaliste du Berry Républicain) et une autre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Cette dernière sur le thème des orthoptères fut principalement animée par deux entomologistes bénévoles (Jean-Michel Lett et Christian Sallé). La sortie de fin avril fut conduite par Jean-Claude Bourdin. Enfin, le conservateur bénévole, Jean-Paul Thévenin a activement pris part à deux des animations réalisées (mai et septembre).

Six articles sont parus dans le Berry Républicain, dont deux articles (et quatre annonces) suite à la présence d'un journaliste à deux de nos balades. Aussi, à l'occasion de la Fête de la nature, un court reportage de France Bleu Berry fut diffusé à la radio la veille de la sortie.

## Le Moulin des Fougères, Sidaïlles

Conservateur : Jean-Claude Bourdin



### CONNAÎTRE

Le plan de gestion 2016-2025 a été validé en Conseil d'administration le 20 juin 2015. Le volet gestion comprend principalement d'importantes opérations d'abattage.



### PROTÉGER

Ce site, classé en ENS a été conventionné avec le Conservatoire le 1<sup>er</sup> février 2014. Il appartient à l'AAPPMA de la Gaule culanaise qui a choisi de travailler en partenariat avec le Cen. Le comité de suivi de l'ENS a été réuni le 3 juillet en présence de Mme Maryline Brossat, conseillère départementale du canton de Châteaumeillant.



### VALORISER

Deux sorties nature furent effectuées sur le site avec un total de 55 participants (la toute première comptabilisant à elle seule 37 personnes). Jean-Claude Bourdin était présent lors de la première balade du samedi 25 juillet. Un journaliste était également présent à chacune des animations : Le Berry Républicain pour la première et l'Écho du Berry pour la seconde (dimanche 4 octobre).

M. Jacques Fraulaud, président de la Gaule culanaise, propriétaire du site, participe activement à chacune des animations en dévoilant l'historique du site et en présentant le patrimoine architectural.

Suite à la validation du plan de gestion rédigé par le Conservatoire, une réunion publique s'est tenue le 25 septembre à Culan, afin de présenter le document au grand public. Sept personnes ont ainsi assisté à la présentation du chargé d'étude.

Cinq articles sont parus dans le Berry Républicain (2 annonces), dont trois articles concernant la signature de la convention et la balade de juillet. Un article au sujet de la sortie d'octobre est paru dans l'Écho du Berry également.

## Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur : poste à pourvoir



### CONNAÎTRE

L'étude hydrologique commencée en 2014 a été poursuivie en 2015. Au total, cinq sondes piézométriques ont été placées sur le site et ont permis d'affiner la connaissance hydrologique du marais.



## PROTÉGER

Comme chaque année, un bilan des actions menées et la liste des actions prévues ont été présentées dans le cadre du comité de suivi du site. Celui-ci s'est déroulé le 9 septembre 2015 en présence de M. Morin, vice-président du Conseil départemental en charge de l'environnement et de Patrick Barnier, conseiller départemental du canton de Trouy.



## GÉRER

Le chargé de gestion de l'antenne a débroussaillé, le 17 mars, le transect d'électro-topographie du laboratoire d'hydrologie d'Emmanuèle Gautier.

Le 18 juin, le chargé de gestion et la garde-animatrice ont effectué l'entretien du sentier pour permettre les sorties nature, au regard de la densité et de la hauteur de végétation.

Le 1<sup>er</sup> septembre, la garde-animatrice a rencontré M. Renaudat, représentant de l'association de chasse communale, de manière à lui préciser l'emplacement des piézomètres en vue de l'entretien du sentier qu'ils effectuent à l'automne.

Le 7 septembre, un chantier d'entretien de milieux ouverts (de la cladiaie principalement) fut réalisé par Cirade Environnement sur une surface totale de 1,3 hectare.



## VALORISER

Cinq animations ont eu lieu sur les sept sorties initialement programmées avec un total de 25 participants (deux annulées faute de participants). La première balade au mois d'avril fut organisée dans le cadre de Fréquence Grenouille.

À noter la présence de journalistes du Berry Républicain lors des deux premières sorties (avril et mai). Ainsi, quatre articles, dont une annonce avec photo (fin juillet) et deux articles, sont parus cette année dans le ce journal.

# Les Vallées, Couargues

*Conservateur : poste à pourvoir*



## GÉRER

La gestion agricole se poursuit normalement par pâturage. Faute de temps et de réponse, M. Fleuriet, éleveur bovin exploitant les parcelles du Conservatoire, n'a pu être rencontré mais le projet est reporté au début d'année 2016.

Dans le cadre de la nouvelle politique Natura 2000, un pré-contrat de gestion des Vallées a été réalisé par l'animatrice Natura 2000 du site, le chargé de gestion écologique du Cen Centre-Val de Loire et le chargé d'études botaniques du Cen Bourgogne.

# Le Val d'Herry, Herry

Conservateurs : Yves Bolnot et Françoise Roger



## CONNAÎTRE

Sur ce site intégré dans la Réserve naturelle nationale du Val de Loire, un pâturage ovin a été mis en place. Afin de cadrer l'intervention du berger, un plan de pâturage a été réalisé pour le site. Il a été finalisé au début de l'année 2015.



## GÉRER

Pour des raisons de difficultés de financement, les opérations de lutte contre le Solidage glabre (*Solidago gigantea*) sur les Saulières n'ont malheureusement pas pu être réalisées en 2015. Un report de l'opération est possible en 2016.

En mars, l'association d'insertion Le Relais a changé la barrière d'accès aux Mardelles.

Le site des Saulières a été pâturé par les brebis de M. Girard (association Past'Horizons) en début d'année 2015 avant de partir en transhumance en avril, puis à partir de fin juillet jusqu'en novembre.

Le sentier et ses abords ont été entretenus par l'association d'insertion Le Relais pour permettre l'accueil du public sur le site.



## VALORISER

Une sortie à destination du grand public a été proposée le 4 avril dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, à laquelle ont participé quatre personnes dont deux adhérents.

Dans le cadre de Pasto'Loire, une animation à la rencontre du berger sur le site a été organisée le samedi 14 mars et à laquelle ont participé quinze personnes dont le maire de Herry et un de ses adjoints. Le berger accompagné d'un jeune compagnon en formation a pu proposer une démonstration du travail des chiens de berger et a échangé avec le public sur le métier de berger itinérant.

# Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservatrice : Aurélie Bouvet



## PROTÉGER

Le 10 septembre 2015 s'est déroulé le deuxième comité de site ENS des Îles de la Gargaude en présence de Mme Michelle Guillou, conseillère départementale du canton de Sancerre.

Aucune avancée à signaler quant à la signature de la convention de passage avec le docteur Prioux. Seule la réalisation de la convention-type a pu être réalisée dans le courant de l'année passée.

Un contact a été pris avec l'Office de tourisme de Sancerre pour voir comment mieux communiquer autour des Îles de la Gargaude.



## GÉRER

Suite aux travaux de restauration lourde en 2014, le Corynéphore blanchâtre colonise les milieux nus.

Des « taches » de renouée présentes sur la grève ont été arrachées et évacuées à plusieurs reprises (entre les mois de mai et d'août). De même courant août, des pieds de Sénéçon du Cap ont été également arrachés et évacués. À la même période, la garde-animatrice a constaté le développement assez conséquent de l'Ambrosie au sein du bras mort et sur la grève.

Le 17 septembre, Cirade Environnement a effectué un chantier d'arrachage des repousses de peupliers sur les pelouses à Corynéphore (environ 3 hectares) de manière à les entretenir.



## VALORISER

Trois sorties nature ont été réalisées, sur les sept balades initialement programmées, avec un total de 20 participants :

- samedi 30 mai : animation crépusculaire dans le cadre de Fréquence Grenouille sur le thème de la faune nocturne des bords de Loire et plus particulièrement des amphibiens, à laquelle quatre adultes ont pris part ;
- mercredi 12 août : sortie crépusculaire, à laquelle 10 personnes ont participé ;
- mercredi 21 octobre : balade sur le thème des orthoptères, à laquelle trois adultes et deux enfants ont pris part.

Quatre animations ont donc été annulées faute d'inscriptions (dont une sortie prévue dans le cadre de Fréquence Grenouille).

Il est à noter que cinq annonces sont parues dans le Berry Républicain.

# Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

*Conservateur : Philippe Renard*



## CONNAÎTRE

Le plan de gestion 2016-2030 a été validé en Conseil d'administration le 21 mars 2015. Le volet gestion comprend principalement la restauration d'une prairie et la poursuite de la gestion agricole du site.



## GÉRER

Comme prévu dans la convention de mise à disposition SAFER, le site a été fauché au mois de juillet par M. Brillant, exploitant agricole local. Il a par la suite mis ses vaches à pâturer sur le regain de la parcelle des Grandes Éthouars.

L'exploitant a également réalisé un broyage de réouverture de la parcelle des Petites Éthouars, en cours de fermeture, suite à l'absence d'entretien dû à l'état dégradé de la passerelle d'accès. Cette partie du site étant difficilement accessible pour le moment, un nouveau broyage sera programmé, après bétonnage de la passerelle prévu dans le courant de l'année 2016.

Après les crues de l'hiver, le conservateur bénévole du site a effectué des opérations de ramassage de déchets rapportés dans les prairies.

L'association d'insertion Le Relais a finalisé la restauration de la passerelle des Petites Éthouars en février 2015.

# L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur : Jean-Claude Léchelon



## CONNAÎTRE

Le plan de gestion 2016-2025 a été validé en Conseil d'administration le 20 juin 2015. La mise en œuvre des opérations reste conditionnée à la mise en place de la maîtrise d'usage du site. Celles-ci comprennent principalement la restauration d'une prairie et une gestion agricole adaptée.



## PROTÉGER

Suite à la rédaction du plan de gestion, une réunion a été organisée avec la SAFER, la commune de Foëcy et le SIAEP de Vignoux-sur-Barangeon le 17 avril. De cette rencontre, il est ressorti que la Commune de Foëcy est toujours intéressée par un bail emphytéotique pour la gestion de ses parcelles mais qu'il est nécessaire d'être très présent dans la démarche pour motiver la commune. Pour les parcelles appartenant au SIAEP de Vignoux-sur-Barangeon, l'ensemble de l'équipe en charge de ce syndicat ayant été renouvelée après les élections municipales, les choses s'avèrent plus complexes et il sera nécessaire de relancer une animation territoriale plus importante pour faire avancer le dossier même si l'élue présente a semblé intéressée par le projet.



## GÉRER

Les échanges se poursuivent sur la mise en place de la gestion par fauche des prairies avec les exploitants agricoles. L'exploitant responsable de la gestion des parcelles du Conservatoire a mis fin à la convention SAFER. Un travail de recherche avec la SAFER sera réalisé début 2016 pour trouver et mettre en place un nouvel exploitant sur les parcelles du Conservatoire.

# L'Île Marie, Vierzon

Conservateur : David Bonnin



## PROTÉGER

Le départ et le non-remplacement de la responsable du service environnement de la ville de Vierzon n'a pas permis de réaliser l'entretien annuel sur la gestion du site.

Les problèmes de fréquentation se sont multipliés sur le site en particulier durant la période estivale avec l'installation d'un groupe de SDF sur le site. Cet événement a fait l'objet d'un suivi régulier avec demande d'intervention auprès des services de police. Il est à noter qu'après plusieurs sollicitations, la police nationale n'a pas souhaité intervenir faute de temps et que c'est la police municipale qui est intervenue. Cependant cette dernière n'a pu que constater l'occupation et effectuer de l'information auprès des squatters puisqu'elle n'avait pas la compétence pour les déloger.



## GÉRER

L'entretien des prairies et des anciennes zones de ronciers a été réalisé par l'association d'insertion Le Relais. Dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'association d'insertion Le Relais est intervenue huit fois sur des taches de renouées invasives, d'avril à novembre.

Le site a bénéficié de nombreuses visites de surveillance par le conservateur bénévole ce qui a permis de constater à plusieurs reprises la pratique du camping sauvage sur l'île et le bras mort.

Conformément au plan de gestion, le conservateur du site a réalisé le débroussaillage d'une station à Solidage du Canada sur l'un des îlots de l'Île Marie. Il est également intervenu sur la Jussie.

En septembre, un chantier nature a été réalisé dans le cadre de l'opération nationale Chantiers d'automne. Le chantier consistait à débroussailler l'ancien muret de protection de l'île contre les crues. Cinq personnes ont retroussé leurs manches pour cette opération.



## VALORISER

Deux sorties à destination du grand public ont été proposées cette année dont une annulée car l'animateur ne pouvait être présent. Le Jour de la nuit a été renouvelé cette année sur les bords du Cher à proximité de l'île Marie mais n'a pas obtenu un franc succès puisque seulement trois adultes et deux enfants y ont participé malgré un partenariat très riche avec la Ville de Vierzon, le pôle des étoiles de Nançay, Nature 18 et l'Auberge de jeunesse de Vierzon.

Enfin, suite à une sollicitation des PEP 18, un petit groupe de quatre enfants en grande difficulté a été accueilli sur le site pour une découverte de la faune et la flore de l'île. Ce fut un grand moment d'échange.

Comme prévu dans le plan de gestion, des tables de lecture paysagère ont été installées au mois de mai par l'association d'insertion Le Relais.

Le panneau d'information fortement dégradé a été changé par le chargé de gestion écologique de l'antenne Cher-Indre.

Une visite virtuelle a été mise en ligne en novembre 2015 au même titre que six autres réparties en région. Leur principe repose sur un parcours virtuel ponctué de plusieurs photos panoramiques à 360°C. Pour chacun de ces panoramas, des éléments (faune, flore, milieux...) sont mis en exergue par le biais d'une illustration légendée, afin de souligner les richesses écologiques et particularités des sites. De véritables balades virtuelles sont ainsi possibles depuis chez soi en immersion et notamment l'Île Marie. Lien internet : [http://www.cen-centrevalde Loire.org/images/fichiers/files/Visites\\_virtuelles/Visite\\_IleMarie/IleMarie.html](http://www.cen-centrevalde Loire.org/images/fichiers/files/Visites_virtuelles/Visite_IleMarie/IleMarie.html)

# Val des Oceries

*Conservateur : poste à pourvoir*



## PROTÉGER

Suite aux contacts pris avec un exploitant ovin qui souhaitait effectuer un pâturage sur l'île, une rencontre des actuels exploitants du site a été organisée pour faire un point sur la gestion du site. À l'issue de cette entrevue, il a été convenu de maintenir les mêmes exploitants en place et d'augmenter la pression de pâturage pour maintenir la richesse du site.



## GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux, des ânes et des chèvres, appartenant à M. et Mme Langlois.

En fin d'année, le Conservatoire a été contacté par le lieutenant de louveterie responsable du secteur de Vierzon, pour des problématiques de dégâts de sangliers dans les cultures voisines du site. Une visite de contrôle des suidés a été réalisée en décembre. La présence d'un nombre important d'animaux sur l'île a bien été constatée et il a été convenu d'organiser une chasse de décantonement au début de l'année 2016 afin d'éviter de tomber dans une procédure de battue administrative.



## VALORISER

Annulée en 2014 en raison du niveau d'eau important du Cher, une sortie a été proposée cette année le samedi 11 juillet à laquelle ont participé 8 personnes.

# Le Pont, Farges-Allichamps

*Conservateur : poste à pourvoir*



## GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion, et afin de permettre l'accueil du public et des animations du Conservatoire, l'entretien, la mise en sécurité et le ramassage des déchets du sentier de découverte ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais.

Les pelouses sableuses du site, qui n'avaient pu être entretenues en 2014 à cause de conditions météorologiques défavorables, ont été débroussaillées en février 2015.



## VALORISER

Deux animations ont été proposées cette année sur le site, l'une en juillet (annulée faute de participants) et une seconde en septembre, animée par Christophe Bodin et qui aura permis à quatre personnes de comprendre la dynamique végétale sur les pelouses sableuses des bords du Cher.

# Le Bocage de Noirlac, Bruère-Allichamps

*Conservatrice : Anne-Marie Lamy*



## CONNAÎTRE

La cinquième et dernière année de comptage (réalisé par Nature 18) a permis de suivre les populations nicheuses d'hirondelles de rivage et de guêpiers d'Europe ainsi que l'avifaune du bocage.

Le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) présente une population relativement stable. L'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) a des populations fluctuantes qui peuvent être dues à une instabilité des sites de reproduction et au fait que l'espèce niche aussi en dehors du site d'étude (notamment en amont).

Le cortège ornithologique du bocage compte désormais 100 espèces. Il est principalement caractérisé par des espèces des strates arborées. La strate arbustive y ajoute des espèces à forte valeur patrimoniale.



## PROTÉGER

Comme chaque année dans le cadre du marché qui lie le Cen Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Cher sur le volet protection, le chargé de mission territoriale assure la rédaction du rapport d'activité ainsi que la présentation des actions menées sur le site au cours du comité ENS qui, cette année, s'est déroulé le 2 juin.



## GÉRER

Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Conservatoire sur l'espace naturel sensible du Bocage de Noirlac, propriété du Conseil départemental du Cher, un marché réservé à clause d'insertion a été passé pour le site.

Pour le maintien du système bocager nécessaire aux espèces inféodées, un marché public d'entretien des haies et de semis de prairies naturelles a été réalisé par l'association d'insertion Le Relais.

Le Relais a également réalisé l'entretien courant du site, qui consistait en deux passages d'entretien des sentiers et des échaliers empruntés lors des sorties grand public et des animations scolaires, et l'entretien sous les clôtures électriques protégeant les haies plantées en 2012 ; ainsi que la pose de clôtures dans la parcelle 1141 (le long de la ferme d'accueil restaurée).

Suite à l'opération de taille du verger qui n'avait pu être complètement réalisée dans les délais impartis en 2014, l'association d'insertion Le Relais a finalisé le marché en février 2015.

Dans le cadre de la protection des oiseaux nicheurs des grèves, et comme convenu dans le plan de gestion du Bocage de Noirlac, des panneaux d'avertissement « Danger - oiseaux nicheurs » ont été installés en régie sur les grèves à l'attention des personnes pratiquant le canoë-kayak.

Comme convenu dans les prêts à usage, et afin de préserver les systèmes prairiaux, les deux exploitants locaux du Bocage ont fauché et mis en pâturage les différentes prairies du site. Le pâturage est réalisé par des animaux de race charolaise pour les deux exploitants.



## VALORISER

### Animations grand public.

Cinq sorties à destination du grand public ont été réalisées cette année. Les dates ont été programmées en partenariat avec l'Abbaye de Noirlac :

- mercredi 22 avril, animation réalisée dans le cadre de Fréquence Grenouille par la conservatrice du site avec la participation d'une vingtaine de personnes ;
- samedi 23 mai, sortie réalisée dans le cadre de la Fête de la nature et à laquelle ont participé 18 adultes ;
- mercredi 11 juin, balade à la rencontre des plantes et des animaux du bocage avec un groupe de 11 personnes ;
- samedi 18 juillet, balade crépusculaire avec un groupe de 12 personnes qui s'est terminée au niveau de l'allée des arbres têtards avec une écoute des chauves-souris à l'aide d'un boîtier à ultra-sons ; samedi 19 septembre, animation réalisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine avec un groupe de 16 adultes et 2 enfants. Comme chaque année, cette sortie portait principalement sur le rôle de la haie et son utilité pour les hommes et la nature. Ont été abordées la reconnaissance des arbres et arbustes qui la constituent, leur utilisation et

dégustation de fruits de quelques arbustes et autres plantes (houblon, roncier et sa mûre, prunellier et sa prunelle, aubépine et sa cenelle).

#### Projets scolaires.

Un projet pédagogique (2014-2015) a été mené avec une classe de CE1-CE2 de l'école Saint-Joseph à Saint-Amand-Montrond sur le thème de la faune peuplant le bocage. Quatre sorties sur le terrain ont été réalisées à des saisons différentes (la première ayant été effectuée en 2014).

Ce projet a abouti à la création par les enfants d'un bestiaire qui a été exposé à l'Abbaye le vendredi 19 juin. De nombreux parents étaient présents. La présentation par les enfants s'est terminée autour d'un pot de l'amitié offert par l'Abbaye et le Conservatoire et un diplôme de petit naturaliste en herbe a été remis à chaque enfant.

Un autre projet a débuté à l'automne 2015, avec une classe de CM2 de l'école d'Orval sur le thème des arbres et arbustes du bocage. La première séance datant du 1<sup>er</sup> octobre a permis aux enfants de découvrir onze espèces composant les haies avec notamment l'observation de leurs fruits. Ce projet se poursuivra en 2016.

## Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur : Antoine Séjourné



### CONNAÎTRE

Un suivi de la végétation a été réalisé le 22 juin 2015. Pour cette première année de suivi, il s'est agi de réaliser des relevés de référence pour les futures années de suivi.

Un suivi des plantes invasives a également été réalisé :

- la Renouée du Japon a été cartographiée de manière à en suivre l'évolution. En comparaison du diagnostic du plan de gestion (en 2013) les stations semblent stables ;
- le Robinier n'a pas régressé mais les chèvres semblent avoir un fort impact sur sa vigueur par leurs actions d'écorçage et d'effeuillage.



### PROTÉGER

Deux comités de site ont été organisés cette année sur le Bec d'Allier, les 17 juillet et 10 décembre. Ces comités regroupent toujours autant de monde et permettent de ressentir la volonté d'implication de l'ensemble de ses membres.

Au cours de l'année, des contacts réguliers ont eu lieu avec la commune et la DDT pour les problématiques d'entretien du secteur du déversoir sur le site. Notamment, pour signaler les deux zones de goudron découvertes sur le site dans le courant de l'année.

Le 6 juin, la commune de Cuffy inaugurerait sa halle nautique qui constitue également le point d'accueil et d'arrivée de la Loire à vélo, mais également un point ressource pour les personnes qui viennent visiter le Bec d'Allier. Le Conservatoire était invité et présent à cette occasion. M. Hurabielle, maire de Cuffy, y a notamment salué le partenariat avec le Conservatoire.

Le 20 octobre, une réunion était organisée avec les CD 18 et 58 pour évoquer la création de sentiers sur les deux départements couverts par le site et sur l'offre de découverte qui en découle.

Le 29 octobre, le Conservatoire, la commune de Cuffy et l'Association des riverains du Bec d'Allier (ARBA) rencontraient la direction départementale Jeunesse et Sports pour discuter de la mise en œuvre d'un éco-médiateur sur le site du Bec d'Allier en service civique.



## GÉRER

Un chantier nature d'arrachage d'Ambroisie, prévu début juillet dans le cadre de la journée internationale de l'Ambroisie, a été annulé faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, l'association de bergers et de compagnons Past'Horizons a pâturé le site en janvier (ovin et caprins).

Par la suite, les chèvres (une trentaine) furent présentes sur le site d'avril à début octobre (principalement sur la confluence amont), puis de fin novembre jusqu'en décembre (entretien du nord de la sablière avec pacage à l'entrée de cette dernière pour la nuit).

Concernant le troupeau d'Élise Colas (majoritairement ovin : environ 300 têtes), il fut présent de début juin à début novembre (principalement sur la confluence aval).

Le troupeau, constitué de brebis, de chèvres et de deux chevaux, a entretenu les prairies, pelouses et landines pratiquement toute l'année et a lutté contre l'embroussaillage et le développement des espèces invasives.

Courant septembre, la garde-animatrice a remarqué que l'action du pâturage sur la Renouée et le Robinier était fortement visible et paraissait porter ses fruits. Le même jour, de nombreux déchets (poubelles, couvertures, chaises...) furent ramassés et évacués de la sablière. Par ailleurs, une tache de goudron sur cette partie du site (découverte cet été) fut matérialisée au même moment.

En raison de difficultés de financement, l'opération de lutte contre les espèces indésirables (Robinier et Renouée) sur la confluence amont n'a malheureusement pas pu être réalisée en 2015 ; un report de l'opération est possible en fin d'année 2016.



## VALORISER

### Animations grand public

De nombreuses structures participent à la valorisation du site en proposant des sorties nature sur différents thèmes et différents supports (balade nature, balade en bateau, sortie crépusculaire...).

Pour cette troisième saison d'animation, le Conservatoire a proposé sept sorties grand public, dont deux dans le cadre de Fréquence Grenouille. Trois balades nature ont dû être annulées faute de participants (dont la première animation Fréquence Grenouille début avril). Les quatre sorties qui ont fonctionné ont eu lieu en mai, août, septembre et octobre avec au total 26 participants. À noter qu'un journaliste et qu'un photographe du Journal du Centre ont pris part à la sortie Fréquence Grenouille du mercredi 6 mai.

Le samedi 13 juin s'est déroulée la Soirée Loire nature (événement national labélisé éco-responsable), organisée par le Conservatoire, qui a regroupé 18 partenaires : associations (ARBA, Past'Horizon, Instant Nature, Q-ficelés, Nature 18...), collectivités territoriales (départements, commune de Cuffy et Nevers agglomération) et un établissement public (ONCFS). Au programme : village de stands avec jeux sensoriels pour les enfants, balades découverte, traversées en bateau, apéritif du terroir suivi d'une balade crépusculaire et enfin, projection sur la voile d'un bateau de photos et vidéos en lien avec la Loire. Une centaine de visiteurs ont pris part à cette journée, dont 27 enfants.

Le dimanche 30 août, le Conservatoire a participé à la Fête du pastoralisme et de la marine de Loire organisée par l'ARBA en tenant un stand (environ 200 personnes).

En ce qui concerne la presse, dix articles (dont 8 annonces) sont parues dans le Berry Républicain (2 annonces pour les sorties Fréquence Grenouille, une annonce et un article sur la Soirée Loire nature, 2 annonces pour le chantier bénévole et un article sur la Fête du pastoralisme), cinq articles dans le Journal du Centre (dont une annonce pour la Soirée Loire nature, deux articles sur Fréquence Grenouille, un article sur la gestion et un autre sur Natura 2000). Enfin, deux annonces pour la Soirée Loire nature sont également parues sur des sites internet : Blog de Past'Horizons et Berrycyclette.

### Projets scolaires.

Un projet pédagogique a été mené avec l'école de Cuffy. Ainsi, une classe de CE2-CM1 (2 séances) et une classe de CM2 (une séance) ont pu en bénéficier. Quatre sorties sur le terrain ont été programmées à l'origine, mais la dernière a dû être annulée en l'absence de l'animatrice.

Ce projet a abouti à la création par les enfants de panneaux d'information concernant les règles de bon sens à avoir vis-à-vis des animaux qui pâturent. Ces derniers ont été exposés lors de la Soirée Loire nature, le samedi 13 juin.

# Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur : poste à pourvoir



## CONNAÎTRE

Comme prévu en fin d'année 2014, le plan de gestion du site a été repris et finalisé par la chargée d'études. Il est aujourd'hui conforme aux attentes de la municipalité et a été approuvé par celle-ci.



## PROTÉGER

Le 2 septembre s'est tenu le comité de site ENS de Corquoy réunissant la Commune, le Cen, les usagers et le Conseil départemental du Cher.



## GÉRER

Le 20 mai, le chargé de gestion et la garde-animatrice ont effectué l'entretien du sentier.

Un vieux cheval (appartenant à Monsieur Molinat, ancien chevrier) pâture le site jusqu'au mois de juin. Depuis, faute de clôture convenable, il n'est plus sur site.

Une rencontre avec son propriétaire fut réalisée en août, qui évoqua son projet de récupérer d'autres chevaux et de reprendre des chèvres dès qu'une nouvelle clôture sera installée.

Début juillet, la garde-animatrice a constaté une trace de départ de feu dans la prairie (10 x 25m.) due à un barbecue improvisé au bord du Cher, ainsi que de nombreux déchets sur le parking (gravats, sacs poubelles, déchets verts de jardin). Début août, un panneau d'information rappelant la réglementation sur les espaces naturels fut installé au nord-est du site. Le même jour, quelques pieds de rosiers exogènes horticoles furent arrachés en bordure de la landine à Armoise champêtre.

Un deuxième panneau rappelant la réglementation fut installé début septembre au sud du site.

Le 25 novembre, l'association d'insertion Le Relais a réalisé l'entretien du sentier et du parking. En même temps, la garde-animatrice a constaté que divers engins, notamment une machine agricole, utilisent la pelouse comme chemin de passage au nord du site.



## VALORISER

Le Conservatoire a animé cinq sorties à destination du grand public entre mai et octobre, contre sept balades prévues initialement, avec un total de 25 participants. Un maximum de personnes (11) fut enregistré pour la sortie du mois de mai organisée dans le cadre de la Fête de la nature. Les deux animations du mois d'avril et de septembre furent annulées faute de participants.

À noter : sept parutions presse dans le Berry Républicain cette année, dont deux articles à la suite d'une animation (juin et octobre).

# L'Île du Pont de la Batte, La Chapelle-Montlinard

Conservatrice : Nelly Perret



## GÉRER

Des échanges sont en cours avec M. Girard (association Past'Horizons) pour la gestion pastorale du site. Un prêt à usage sera rédigé en début d'année 2016, en lien avec le plan de pâturage en place sur la réserve naturelle du Val de Loire.

## Actions transversales ou hors site

### Amélioration de la connaissance dans le département du Cher (AC/DC)

Suite à trois années de prospections inscrites dans une démarche pilote de Cartographie nationale des enjeux territoriaux de biodiversité remarquable (CarNET B), le Cen Centre-Val de Loire a souhaité poursuivre la dynamique en proposant en 2014 au Conseil départemental du Cher de continuer les recherches d'espèces patrimoniales par le développement d'un nouveau programme, intitulé « Amélioration de la connaissance dans le département du Cher », basé sur la méthodologie CarNET B.

Le Cen Centre-Val de Loire a choisi de travailler, en 2015, sur le Boischaut nord, en ciblant les prairies humides, la Sologne, les zones sèches, forêts thermophiles et rivières de Champagne berrichonne, la Vallée de Germigny, la Vallée de la Loire et les bois thermophiles et pelouses du Sancerrois.

Nous avons prospecté les Odonates, les Lépidoptères rhopalocères et les Orthoptéroïdes (criquets, sauterelles, mantes et phasmes) patrimoniaux. Les recherches ont été effectuées dans les rivières et ruisseaux, landes sèches et pelouses calcicoles, prairies, tourbières et boisements.

945 observations ont été collectées en 2015. Parmi ces données, 721 font partie des groupes taxonomiques visés (voir tableau ci-dessous), soit environ 75 %, dont 425 de Lépidoptères (rhopalocères, hétérocères et zygènes), 77 d'Odonates, 222 d'Orthoptéroïdes.

Les 158 espèces faisant partie des groupes taxonomiques cibles qui ont été contactées en 2015 comprennent 91 espèces de Lépidoptères, 21 d'Odonates et 46 d'Orthoptéroïdes.

**Parmi les groupes taxonomiques visés, 40 espèces comprises dans les listes 1, 2 et 3 ont été observées, dont 24 Lépidoptères, 4 Odonates, et 12 Orthoptères.**

Parmi ces 40 espèces, 3 sont en Liste 1 « Obligatoire », 5 en liste 2 « Recommandée » et 32 en liste 3 « Supplémentaire ».

Enfin, trois espèces sont protégées au niveau national, une est en annexes II et IV, deux sont uniquement en annexe II de la directive habitats faune-flore. Deux espèces sont « en danger critique », trois espèces sont « en danger » et sept sont « vulnérables » en région Centre-Val de Loire. Dix-sept espèces sont patrimoniales en région Centre-Val de Loire.



## **Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » - FR2400520.**

Depuis le début de l'année 2014, le Cen Centre-Val de Loire anime le site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » pour le compte de l'État. Ce site est principalement situé dans la vallée du Cher, autour des marais de Contres et des Chaumes de la Périsse, ainsi que des bois thermophiles de Thoux pour le Cher, et en patchs disséminés dans la forêt de Bommiers pour l'Indre. Ce site recouvre 5 008 ha dont 98 % sont situés dans le Cher.

### ***Mise en œuvre de la contractualisation.***

- Priorisation des interventions.

Un groupe de travail technique a été monté en 2015, afin de réaliser un protocole de priorisation qui permettra de définir les secteurs dont l'enjeu de préservation est le plus fort et d'orienter les choix pour la mise en place de contrats Natura 2000.

- Contrats Natura 2000.

L'année 2015 n'a pas permis la souscription de nouveaux contrats, faute de crédits. Une demi-journée a été consacrée à des échanges avec les potentiels contractants pour réfléchir aux possibilités de crédits hors Natura 2000 pour mettre en œuvre leurs travaux d'entretien.

- Mesures agro-environnementales et climatiques.

Le Cen a monté en fin d'année 2014 un projet agro-environnemental et climatique interdépartemental pour les sites « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » et « Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne », qui a été accepté. Ce document cadre les mesures qui ont été souscrites en 2015. Il s'agit de mesures qui visent au maintien ou la mise en place d'actions agricoles favorables à la biodiversité, et en particuliers aux habitats et espèces pour lesquels les sites ont été désignés. 5 exploitants agricoles ont souscrit à des mesures en 2015. 166 ha ont été engagés en MAE dite « localisée » (à la parcelle) et 217 ha en MAE « système » (à l'échelle de l'exploitation) pour une valeur de 438 176 euros pour 5 ans.

### ***Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.***

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

En 2015, le Cen a poursuivi son relationnel avec les acteurs du territoire et notamment le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins de l'Auron, de l'Airain et des leurs Affluents (SIAB3A) pour la mise en place d'études et d'actions sur les marais de Contres. Il a également apporté son expertise pour la Trame Verte et Bleue des Pays de Bourges et Berry-Saint-Amandois.

Concernant l'évaluation des incidences, le Cen a répondu aux interrogations des porteurs de projets, notamment concernant le barrage de Boissereau.

### ***Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.***

- Information des collectivités locales.

Cette mission a pour but de mobiliser et de sensibiliser les élus et les équipes techniques des collectivités vers une appropriation des enjeux sur le site Natura 2000. En 2015, les communes de la Chapelle Saint-Ursin, Ainay-le-Vieil et Drevant ont été rencontrées en conseil municipal.

- Autres actions de communication.

Une plaquette de vulgarisation présentant le site a été initiée.

## **Animation territoriale Natura 2000 des sites de la Loire et de l'Allier.**

Rappel des sites :

<b>Sites</b>	<b>Nature du site</b>	<b>Surface totale</b>
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	ZSC	4 069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	ZSC	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	SIC	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	ZSC	893 ha
Vallée de la Loire entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	ZPS	1 3815 ha

### **2.1. Animation générale du site.**

De par son étendue, le territoire nécessite un temps de relationnel important avec les différents usagers et acteurs ligériens. Le maintien d'un contact régulier avec les partenaires locaux pour les informer des évolutions et objectifs des sites, et collecter également en retour les informations de terrain, reste donc une part importante du temps d'animation. Dans ce but, un travail partenarial avec le Pays Bourgogne nivernaise a été initié avec l'envoi d'un courrier proposant aux élus des sites Natura 2000 de bénéficier d'une présentation du programme et des sites au cours d'un conseil municipal ou à tout autre moment de leur choix. En parallèle et conjointement, l'organisation d'un séminaire également à destination des élus a été initiée. Il devrait comprendre un temps de visite de sites naturels gérés et un temps en salle avec des échanges participatifs.

Le contact avec les associations locales (naturalistes, usagers, riverains...) a été maintenu pour échanger sur leurs volontés de gestion et d'aménagement ainsi que leurs projets présents et à venir.

L'État en tant que gestionnaire du domaine public fluvial au travers de la DDT est également un partenaire récurrent sur les sites. Afin de concilier l'enjeu hydraulique, notamment de lutte contre le risque d'inondation, et la préservation de la biodiversité ligérienne, les interventions ciblées de la DDT se font en concertation avec l'animateur Natura 2000.

### **2.2 Développement des outils de communication.**

Divers supports de communication sont utilisés pour porter à connaissance le programme Natura 2000, ses enjeux et ses moyens :

- quatrième numéro de la Gazette Natura 2000 en cours de finalisation ;
- mise à jour du site internet dédié aux sites Natura 2000 : informations des parties encore manquantes, mise à jours des actualités, modification du style général ;
- orientation de la communication vers les élus des sites en lien avec le Pays Bourgogne nivernaise.

### **2.3. Accompagnement réglementaire.**

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets sur le site et les programmes. Réalisées en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2015, ce sont donc 23 projets qui ont pu être accompagnés de différentes façons selon les besoins : accompagnement pour la constitution du dossier d'évaluation d'incidence, réponse aux questions sur le dispositif et les sites Natura 2000, participation à des réunions pour les programmes, réponse aux sollicitations et assistance aux services de l'État en charge de l'instruction des dossiers.

## 2.4. Contrats et Charte Natura 2000.



- Contrat réalisé ou en cours
- Projet de contrat

### Le Champ de Tir (Challuy)

Porté par la Commune, débuté en 2009 et achevé en 2013 sur 10,7 ha de pelouses et prairies. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement de l'exploitant en MAEC.

### Les Chamons Nord (Marzy)

Porté par la LPO 58, débuté en 2009 et achevé en 2013 sur 6,5 ha de pelouses et prairies. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement de l'exploitant en MAEC. Les discussions sont encore en cours avec la LPO 58 pour fixer les modalités de mise en œuvre du pastoralisme.

### Les Chamons Sud (Marzy)

Porté par la LPO 58, débuté en 2010 et achevé en 2014 sur 3,3 ha de pelouses et prairies. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement de l'exploitant en MAEC. Les discussions sont encore en cours avec la LPO 58 pour fixer les modalités de mise en œuvre du pastoralisme.

### Le Ver-Vert (Nevers)

Porté par la Commune, débuté en 2010 et achevé en 2014 sur 10,8 ha de pelouses et prairies. Projet de reconduite de l'entretien via un nouveau contrat Natura 2000 en 2016.

### Les pelouses de la RNVL (Pouilly-sur-Loire et Mesves-sur-Loire)

Porté par le Cen Bourgogne, débuté en 2011 sur 15,8 ha de pelouses et prairies. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement de l'exploitant en MAEC. Les sites ont été intégrés dans la notice de gestion pastorale de la RNVL.

### Le Bec d'Allier (Gimouille)

Porté par le CD 58, débuté en 2011 et achevé en 2014 sur 6,5 ha de pelouses et prairies. Volonté du CD58 de voir la poursuite de l'entretien des milieux ouverts via le programme Pasto'Loire et l'engagement des exploitants en MAEC.

### Le Bec d'Allier (Cuffy)

Porté par le Cen Centre-Val de Loire en 2013 et 2014 pour plus de 19 ha de pelouses et prairies. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement des exploitantes en MAEC.

### Les Brocs (La-Celle-sur-Loire)

Porté par le Cen Bourgogne, débuté en 2012 et achevé en 2014 sur 22 ha de pelouses et prairies, par du pastoralisme. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement des exploitantes en MAEC.

### Les Vallées (Couargues)

Réflexion pour la mise en place d'un contrat Natura 2000 en lien avec le prochain plan de gestion de la RNVL sur près de 10 ha de mégaphorbiaies, pelouses et prairies.

### **L'Île du Pont de la Batte (La-Chapelle-Montlinard)**

Porté par le Cen Centre-Val de Loire pour près de 3 ha de pelouses et prairies. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement de l'exploitant en MAEC. Le site a été intégré dans la notice de gestion pastorale de la RNVL.

### **La Gargaude (Ménétréol-sous-Sancerre)**

Porté par le Cen Centre-Val de Loire en 2013 et 2014 pour plus de 3 ha de pelouses. Projet de reconduction des travaux d'entretien/restauration par un nouveau contrat Natura 2000 à déposer en 2016 en fonction des nouvelles disponibilités budgétaires.

### **Les Vallées (Herry)**

Porté par le Cen Centre-Val de Loire pour plus de 10 ha de prairies et lutte contre le Solidage. L'entretien des milieux ouverts se poursuit via le programme Pasto'Loire et l'engagement de l'exploitant en MAEC. Le site a été intégré dans la notice de gestion pastorale de la RNVL.

### **L'Étang de Marvy (Neuvy-sur-Loire)**

Porté par la Fédération des chasseurs de la Nièvre (FDC 58) en 2014 pour la coupe d'une peupleraie en reconversion. Selon la volonté de la FDC 58, un nouveau contrat Natura 2000 pourra éventuellement être monté selon les disponibilités budgétaires en 2016.

### **L'Île du Faubourg (La Charité-sur-Loire)**

Un stage de fin d'étude encadré par la Commune a notamment permis de reprendre certains éléments initiant le montage d'un contrat Natura 2000 sur le périmètre de la RNVL pour la restauration/entretien de pelouses.

### **Parcelles communales (Mornay-sur-Allier)**

Premier contact pris pour un éventuel contrat Natura 2000 ou d'actions de la Commune en partenariat avec l'animation Natura 2000. La réflexion doit se poursuivre ; il est envisagé de proposer la signature d'une charte Natura 2000 à la Commune.

## **2.5. Mesures agro-environnementales.**

Dans un contexte de renouvellement de la politique agricole commune (PAC) et d'évolution du dispositif MAEt vers des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques), le Conservatoire porte, en partenariat avec les chambres d'agriculture départementales, un projet pour les Vallées de la Loire et de l'Allier en région Centre-Val de Loire et Nièvre.

Sur la base de la forte contractualisation en MAEt sur les sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier et de la nécessité de renouveler ces contrats, la campagne 2015 avait pour vocation de pérenniser ces engagements, via les nouvelles MAEC, et ainsi permettre la poursuite de pratiques agricoles adaptées à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Dans le Cher, le contexte budgétaire et la mise en place d'un plafonnement des rémunérations des MAEC localisées induisent une forte diminution des surfaces contractualisées. Cela concerne particulièrement les prairies permanentes et le Val d'Allier où la dynamique d'engagement des exploitants est très forte. Il n'a également pas été possible d'engager de nouveaux exploitants. Des exploitants ont également demandé à s'engager en MAEC systèmes, principalement en polyculture-élevage. Dans la Nièvre, l'absence de plafonnement des rémunérations des MAEC localisées et un contexte financier plus favorable en 2015 ont induit à la fois une volonté de réengagement des exploitants déjà investis dans les MAEC mais aussi la possibilité d'animation auprès de nouveaux exploitants. Il en résulte une probable augmentation des surfaces contractualisées sur la partie nivernaise du territoire. De nombreux exploitants ont également témoigné de leur intérêt pour la MAEC systèmes herbagers et pastoraux.

## **2.6. Études et connaissances.**

### **➤ APPB Sternes.**

À partir des suivis réalisés précédemment dans la cadre de l'animation Natura 2000 (étude sur les sternes et œdicnèmes de 2012) et afin de protéger les sites de reproduction des Sternes naines et pierregarin, une réunion de cadrage pour la construction d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) dédié

aux sites de reproduction des sternes s'est tenue à l'initiative de la DTT 58. Il a été décidé de fonctionner sur la base d'un APPB cadre dont le périmètre correspond à l'ensemble de la ZPS « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire », excepté le périmètre de la réserve naturelle du Val de Loire qui possède déjà son propre APPB. Cet APPB cadre fournit ainsi la réglementation à respecter en présence d'une colonie de reproduction des sternes. Des arrêtés préfectoraux annuels viendront, quant à eux, définir les zones d'application qui correspondront aux lieux de reproduction effectifs des sternes.

Le dispositif et son fonctionnement ont ainsi été présentés au cours du Copil des sites Natura 2000 qui s'est tenu le 22 juin 2015. S'en est suivie une période de consultation publique où l'ensemble des acteurs ont eu la possibilité de faire part de leurs remarques positives et négatives.

### ➤ **Pastoralisme.**

Les actions engagées grâce à Pasto'Loire ont permis l'extension du pastoralisme sur les sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier. On estime maintenant à plus de 470 ha les sites naturels pâturés par les troupeaux au sein des sites Natura 2000, soit environ 1 000 animaux (environ 750 brebis et 50 chèvres Cou clair du Berry). La vente directe de fromages et de viande a ainsi pu être développée.

Parmi les sites nouvellement pâturés, nous en comptons plusieurs ayant fait l'objet d'un contrat Natura 2000 pour la restauration des milieux ouverts, pelouses ou prairies. Le pastoralisme constitue alors un mode d'entretien de ces milieux qui, lorsqu'il est bien mené, préserve leur diversité faunistique et floristique.

L'accompagnement des éleveurs dans le cadre de Pasto'Loire passe également par leur engagement en MAEC avec l'ouverture de mesures propres à l'activité pastorale et qui visent particulièrement la gestion des pelouses d'intérêt communautaire.

### **2.8. Bilan d'animation.**

L'année 2015 marque une nouvelle programmation et l'arrivée d'un nouveau président à la tête du Comité de pilotage : Monsieur Gaétan Gorce, président du Pays Bourgogne nivernaise et sénateur de la Nièvre. De par la volonté d'implication du Pays dans l'animation Natura 2000, 2015 a permis de poser les bases du partenariat et d'amorcer de nouvelles actions, particulièrement des actions liées à la communication et l'appropriation des sites Natura 2000 par les élus.

Cette année a été également forte en actualités liées aux MAEC. En effet, la nouvelle programmation de cette politique très spécifique, les modifications dans son application avec par exemple de nouvelles mesures, les contraintes budgétaires et l'arrivée à terme de nombreux engagements en MAEC d'exploitants sur le territoire sont autant de facteurs qui justifient qu'une large part de l'animation Natura 2000 ait été consacrée à cette mission.

Enfin l'absence de budget et les modifications liées à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les signataires n'ont pas permis d'animer et de contractualiser des chartes et contrats Natura 2000 en 2015.

## **Animation territoriale des sites Natura 2000 « Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518) et « Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517).**

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha

### **3.1. Stratégie de communication.**

Les deux plaquettes de présentation des sites Natura 2000 sont diffusées depuis 2013 auprès des acteurs du site. Afin de compléter ces outils de communication, un site internet est également en cours de construction. En 2015, la communication s'est particulièrement tournée vers les présidents des deux comités de pilotage. Ainsi, les rencontres ont notamment permis de faire le point avec eux sur la localisation exacte des périmètres des deux sites Natura 2000 qui se caractérisent par leur fractionnement et leur répartition dans deux territoires plus vastes : le Pays-Fort et le Sancerrois. Un travail sur un courrier à destination de l'ensemble des maires des communes des sites Natura 2000 et signé des présidents a également été initié. L'objectif est de réaliser des interventions auprès des élus, par exemple pendant les conseils municipaux, pour les sensibiliser sur les sites Natura 2000 et les informer des habitats et espèces présents sur le territoire de leur commune. Afin d'être le plus en adéquation possible avec les calendriers des élus, les présidents des Copils ont souhaité que ce courrier soit envoyé courant mars 2016. Des échanges plus informels ont enfin eu lieu avec le Pays Sancerre Sologne pour le tenir informé dès l'avancement de l'animation.

### **3.4. Volet réglementaire.**

Deux projets de territoire ont été suivis en 2015 : le contrat territorial Milieux aquatiques des Sauldres porté par le Syndicat mixte du Pays Sancerre Sologne et l'inventaire des zones humides porté par le SAGE Yèvre-Auron. Si un seul projet a été suivi dans le cadre des évaluations d'incidence (l'organisation d'une manifestation sportive), d'autres porteurs de projet, non soumis à évaluation d'incidence, ont pu être contactés et informés sur les sites Natura 2000.

La maire de Veaugues a aussi été rencontrée pour le secteur de sa commune qui regroupe plusieurs problématiques, dont la présence de sites d'hibernation de chiroptères d'intérêt communautaire et la pratique de motocross.

### **3.5. Contractualisation.**

*Contrats Natura 2000.*

En l'absence de budgets en 2015, aucun nouveau contrat n'a été signé cette année. Des contacts ont cependant été effectués auprès du propriétaire de la tourbière de Chaillou (thématique tourbières) et du Bois de Boucard (thématique Sonneur à ventre jaune).

*Charte Natura 2000.*

La recherche de souscripteurs pour la charte a principalement été axée sur les communes propriétaires de parcelles en Natura 2000. Celles-ci sont cependant peu nombreuses, et les parcelles souvent de petite taille. Sur les parcelles communales de Neuilly-en-Sancerre, les parcelles ne sont pas ou peu gérées du fait du manque de moyens humains. Il n'y a pas de gestion sur les zones tourbeuses et les zones forestières qui sont en partie exploitées.

*Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).*

La mise en place de MAEC sur les sites Natura 2000 répond aux enjeux de préservation d'habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un contexte agricole. L'objectif de cette action est de voir l'engagement des exploitants aux MAEC dès 2016 sur le secteur. Afin d'y parvenir, la première étape,

réalisée en 2015, était de répondre à l'appel à projet régional et d'initier un travail de concertation avec les acteurs du territoire concernés par les enjeux et les exploitants agricoles. Pour ce faire, un comité technique a été constitué et s'est rassemblé. La concertation a également été engagée avec les exploitants du territoire sur la base d'un recensement des exploitations ayant au moins une parcelle au sein du périmètre du projet MAEC. Les présidents des comités de pilotage et le Pays Sancerre Sologne se sont directement impliqués dans la démarche de concertation liées aux MAEC.

#### *Retour du pastoralisme dans le Sancerrois.*

Le retour d'une activité pastorale sur les pelouses calcaires du Sancerrois constitue un mode de gestion adapté à ces milieux tout en comportant des dimensions économique, touristique et culturelle. Sa mise en place nécessite donc un travail de concertation et d'appropriation locale important. En 2015, un seul acteur a été rencontré, M. Roger en charge des aspects environnementaux au Syndicat viticole. Cette rencontre a permis de mettre en lumière un nouveau site de pâturage potentiel (étendant ainsi la surface pâturable potentielle), de poser les bases d'un partenariat avec le Syndicat des vigneronns du Sancerrois et de mettre en évidence l'intérêt des vigneronns de Bué pour la démarche avec des possibilités de pâturage inter-rang dans les vignes. Ce dernier permettra notamment aux troupeaux de relier les différentes pelouses. Ces secteurs de pelouses potentiellement pâturables ont également fait l'objet d'une cartographie sous SIG.

#### *Groupe de travail thématique « Écrevisses à pattes blanches ».*

Suite à la première réunion réunissant les acteurs susceptibles d'être en lien avec la problématique de préservation de l'Écrevisse à pattes blanches, des prospections ont été effectuées par le Syndicat mixte du Pays Sancerre-Sologne, la FDPPMA18 et l'ONEMA. Une réunion de restitution, organisée par Nicolas Bouiller du Syndicat, a été réalisée le 29/10/2015.

#### **3.6. Bilan d'animation.**

Bien que les contraintes budgétaires constituent un frein dans la mise en œuvre des contrats et chartes Natura 2000, l'année 2015 voit plusieurs projets d'envergure émerger sur les sites Natura 2000. Ces projets pourront aboutir à des actions concrètes pour la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. L'implication des présidents des Copil et du Pays Sancerre Sologne est un atout indéniable pour leur réussite.

#### **Réserve naturelle du Val de Loire**

Le plan de gestion de la réserve est en cours d'évaluation. Un nouveau plan de gestion est en cours de rédaction en 2015. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a collaboré en 2015 avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne pour la rédaction d'un plan de gestion pastorale qui cadrera le pâturage sur les territoires inclus dans la réserve.

#### **Animation territoriale sur le Cher**

La seule démarche foncière a eu lieu avec la commune de Massay. Plusieurs rencontres ont eu lieu dans le courant de l'année avec le maire et l'une de ses adjointes. Le principe de la signature d'une convention a été acté, mais n'a pu aboutir avant la fin de l'année. Elle devrait avoir lieu dans le courant du premier semestre 2016.